

# LE SOLAIRE ICI ET MAINTENANT

L'avenir des énergies renouvelables pourrait sembler compromis tant les édiles qui nous gouvernent cherchent par tous les moyens à en freiner l'essor. Le gouvernement s'y essaie avec la nouvelle grille tarifaire du photovoltaïque, le coup de frein sur la solarisation des parkings ou la remise en cause d'un avantage fiscal pour les projets d'autoconsommation collective. Mais aussi le Parlement où, mi-juin, alors qu'était examinée la proposition de loi « Programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie », un sous-amendement porté par le Rassemblement national a été adopté, retirant de la définition des énergies dites « décarbonées » les sources éoliennes et solaires !

Au pays d'Ubu roi, il y a pourtant de bonnes raisons de garder la foi.

En premier lieu, et c'est une constante, les Français ont, eux, une bonne opinion des énergies renouvelables : 84 % d'entre eux selon l'enquête menée par l'Ifop pour le compte d'Engie, en avril dernier. Et ce chiffre atteint même 94 % chez les riverains d'installations d'énergies renouvelables. Et partout sur le territoire, force est de constater que de petits équipements fleurissent sur les toits des maisons et l'autoconsommation a de beaux jours devant elle. Et les élus de terrain, loin de l'ambiance délétère du palais Bourbon, plébiscitent eux aussi les énergies renouvelables. C'est ce qu'a montré l'enquête menée par OpinionWay pour le compte de l'association Énergies renouvelables pour tous et l'Observatoire des énergies renouvelables, Observ'ER, auprès d'un échantillon représentatif d'élus disposant de parcs éoliens et photovoltaïques sur leur commune<sup>1</sup> : 70 % d'entre eux se disent satisfaits des installations situées sur leur territoire, qu'ils jugent efficaces pour produire une électricité renouvelable, locale et bénéfique pour le climat, mais aussi en raison des retombées fiscales. Mieux encore, plus de la moitié se déclare favorable à l'installation de nouvelles unités d'énergies renouvelables dans leur commune !

Et c'est pourquoi nous avons décidé de consacrer ce numéro spécial aux perspectives qu'offre l'autoconsommation, aux solutions techniques et financières, menant à l'autonomisation des consommateurs las des valse-hésitations du pouvoir et convaincus qu'il faut agir. Qui sait si ce changement de paradigme imposé par le gouvernement ne pourrait pas avoir d'autres heureuses conséquences : si les Français-es cherchent désormais à s'équiper d'une installation photovoltaïque non plus dans la perspective d'une bonification financière mais pour réaliser une économie sur leur facture d'électricité, ils pourraient aussi revenir au solaire thermique. Le parent pauvre des énergies renouvelables qui a depuis longtemps prouvé son efficacité et sa robustesse technique, sinon son modèle économique, pourrait davantage être mis à contribution pour la production d'eau chaude sanitaire, voire pour le chauffage, et ainsi permettre d'alléger les factures de fioul ou de gaz. Ce faisant, il pourrait davantage contribuer lui aussi à la lutte contre le changement climatique. En un mot, le solaire sous toutes ses formes, *hic et nunc*.

**Vincent Jacques Le Seigneur**

Président d'Observ'ER

---

1. À retrouver sur : [journal-photovoltaïque.org/blog/](http://journal-photovoltaïque.org/blog/)